

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COMMISSION

APPEL DE PROPOSITIONS — EACEA/34/07

Mise en œuvre de la «fenêtre» de coopération extérieure Erasmus Mundus durant l'année universitaire 2008-2009

Programme d'action communautaire pour améliorer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et promouvoir les échanges d'étudiants, de chercheurs et de personnel universitaire des États membres de l'UE et de pays tiers

(2007/C 291/06)

Avertissement — La mise en œuvre du présent appel de propositions est soumise à:

- i) l'adoption des crédits inscrits au budget communautaire 2008 correspondant à cette action;
- ii) l'approbation officielle des documents de programmation pour les actions pertinentes et les décisions de financement à prendre en considération.

1. Objectifs et description

La «fenêtre» de coopération extérieure Erasmus Mundus tend à un enrichissement mutuel et à un renforcement de la compréhension entre l'Union européenne et des pays tiers. Elle est conçue de manière à favoriser la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur entre l'Union européenne et des pays tiers grâce à un programme de mobilité facilitant les échanges universitaires et d'étudiants à des fins d'études, d'enseignement, de formation et de recherche.

Les activités et coûts exposés ci-après seront couverts par le programme:

mise en place de **partenariats** entre établissements d'enseignement européens et de pays tiers afin de couvrir les deux types suivants d'activités:

- **organisation de la mobilité individuelle** des étudiants de l'enseignement supérieur, des chercheurs et du personnel universitaire,
- **mise en œuvre de la mobilité individuelle**; les types de mobilité et d'enseignement devant faire l'objet d'un financement dans le cadre du présent appel sont:
 - s'agissant des étudiants: possibilités de mobilité pour des études de premier cycle, de maîtrise, doctorales et de troisième cycle,
 - s'agissant du personnel universitaire: échanges à des fins d'enseignement, de formation pratique et de recherche.

2. Candidats éligibles et bénéficiaires

Seuls les universités ou établissements européens d'enseignement supérieur représentant un partenariat d'au plus 20 établissements partenaires peuvent présenter une candidature.

Chaque partenariat doit être composé d'établissements européens d'enseignement supérieur s'étant vus délivrer une Charte universitaire Erasmus avant la date de publication du présent appel, et d'établissements de même niveau de pays tiers, accrédités par les autorités nationales.

3. Pays éligibles

Les activités doivent se dérouler dans l'un des pays éligibles couverts par le présent appel. Trois groupes de pays/régions éligibles ont été définis:

- les 27 États membres de l'Union européenne,
- les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne (Croatie et Turquie) et les pays de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège),
- les pays tiers et régions géographiques suivants:
Brésil, Chili, Mexique, Russie, Inde, zone de voisinage (au sud et à l'est), région du Moyen-Orient, Républiques d'Asie centrale, groupe d'États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, région des Balkans occidentaux et région asiatique.

4. Budget disponible

Le total estimatif du budget alloué pour cet appel de propositions s'élève à **100,348** millions EUR pour les pays et zones géographiques suivants:

Fenêtres géographiques	Montant global indicatif
Europe sud-méditerranéenne et orientale, et Russie	33,528 millions EUR
Yémen, Iran, Iraq	3 millions EUR
Républiques d'Asie centrale	5 millions EUR
États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique	5 millions EUR
Balkans occidentaux	6 millions EUR
Région asiatique	20 millions EUR
Inde	9,6 millions EUR
Brésil	9,3 millions EUR
Chili	4,92 millions EUR
Mexique	4 millions EUR

5. Dates limites

La date limite fixée pour l'envoi des candidatures est la suivante:

- **15 février 2008**

6. Informations complémentaires

Le texte complet de l'appel de propositions et les formulaires de candidature sont disponibles à l'adresse suivante:

<http://eacea.ec.europa.eu/extcoop/call/index.htm>

Les candidatures doivent satisfaire aux critères précisés dans le texte complet de l'appel de propositions et être présentées par l'intermédiaire du formulaire prévu à cet effet.